



Pays de la
Loire – Deux-
Sèvres



Produire des bœufs en agriculture biologique - Conjoncture 2017

HISTORIQUE ET SPECIFICITE

La recherche de valorisation, en filière bio, peut conduire à finir une partie des mâles en bœufs. En effet, seuls les animaux les mieux conformés méritent d'être castrés. Le passage du système naisseur broutards vers l'engraissement de bœufs entraîne alors une diminution minimum de 25 % des vêlages pour conserver le même chargement. Enfin, la production fourragère doit être légèrement réorientée pour permettre de produire de la viande (croissance et finition des bœufs) avec moins de naissances. Ce système, décrit en race Charolaise, se rencontre également avec d'autres races et pour d'autres périodes de vêlage. Celle de fin d'hiver permet de limiter les stocks.

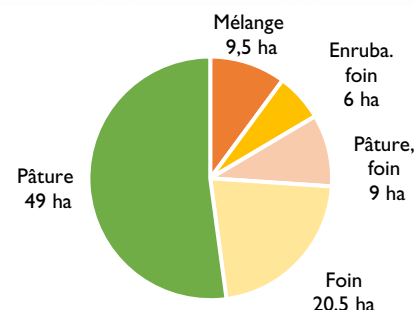
EVOLUTION : ENGRAISSER DES BROUTARDS EN BOEUF

1 UMO - SAU 94 ha, 92 UGB, 1,05 UGB/ha, 41 vêlages - Charolais, IVV matériel et bâtiments : similaires au système naisseur bio.

	Naisseur bio	NE bœufs bio	Commentaires
Vêlages	17 automne/41 hiver	41 hiver	Moins 30 %
Mâles	25 broutards à 273 kgv à 2,88 €	16 bœufs de 34 mois à 445 kgc à 4,26 €	1 bœuf de plus = 1 vêlage de moins
Surfaces + céréales protéagineux	Herbe : 86 ha, mélange 8 ha soit 260 kg de concentrés par UGB	Herbe 85 ha, mélange 9,5 ha soit 360 kg de concentrés par UGB	herbe de qualité pour faire de la croissance et finition
Viande vive produite	24 T soit 268 kgv /UGB 2,45 € le kgv	26 T soit 293 kgv/UGB 2,41 € le kgv	
Résultat	Avec un prix équivalent entre les bœufs et les vaches, le résultat est légèrement amélioré par rapport au système naisseur.		
Capital	La diminution progressive des vaches compense en grande partie la recapitalisation des bœufs.		

L'ASSOLEMENT

Céréales protéagineux : 9,5 ha à 35 qx/ha de rendement
Enrubannage puis foin 2^{ème} coupe : 6 ha, 3,5 et 2 T
20 ha de foin 1^{ère} coupe à 3,8 T
9 ha de foin après déprimage à 3 T
Fumier composté sur 40 ha
54 T de paille litière dont 20 achetées
Fourrage stocké /UGB : 1,5 TMS



GESTION DES RISQUES

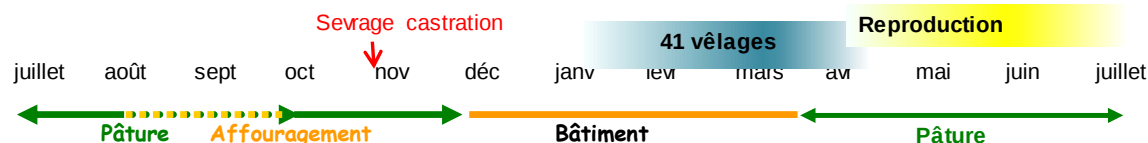
- Commencer le pâturage précocement et préférer le tournant. Cela permet une croissance économe des bœufs (finis avant 36 mois). Récolter l'herbe tôt en enrubannage pour diminuer les concentrés et permettre la finition.
- Sur le plan commercial il est préférable d'étaler les ventes.
- Prévoir des stocks de report (25% des stocks annuels).

CONDUITE DES BŒUFS

- Les veaux mâles sont sevrés fin octobre ; 16 sur 18 sont castrés.
- Ils sont ensuite allotés avec les génisses au pâturage et sont conduits en stabulation comme celles-ci (0,6 kg de concentré le 1^{er} hiver).
- Les croissances des bœufs au pâturage de printemps sont au minimum à 800 g de GMQ au pâturage et pas plus de 500 g en hiver (croissance compensatrice).
- La finition se réalise pour moitié au pâturage (avec complémentation) de juillet à novembre et pour l'autre moitié en stabulation avec de l'enrubannage et du concentré.

REPRODUCTION

IVV : 375 jours, âge 1^{er} vêlage : 36 mois, veaux sevrés par vêlage : 95 %.



CONDUITE DE L'ALIMENTATION

- Génisses 1^{er} hiver : le foin de meilleure qualité et 0,6 kg de mélange céréalier.
- Vaches : du foin de bonne qualité après vêlage

SANITAIRE

- Il y a moins de risques pulmonaires sur les vêlages de printemps, mais la vaccination reste possible. Parasitisme.

REPRODUCTION ET VENTES

- Monte naturelle avec des reproducteurs apportant un minimum de conformation.
- L'évolution des prix est définie selon une grille de prix, par les organisations de producteurs.

Ventes	Poids	Prix 2016	Evolution
12 vaches	420 kgc	4,24 €/kgc	0 %
5 génisses viande	380 kgc	4,52 €/kgc	- 1 %
8 bœufs à 32 mois	440 kgc	4,14 €/kgc	0 %
8 bœufs à 36 mois	450 kgc	4,34€/kgc	0 %

RENTABILITE

Le prix des bœufs en moyenne à 4,24 € permet à ce système, évoluant de naisseur spécialisé vers naisseur engraisseur de bœufs, de maintenir le résultat par rapport à 2016. Ce résultat, un peu meilleur que le naisseur, est obtenu en raison de la bonne valorisation des bœufs par rapport aux broutards malgré une progression de 2 %).

La baisse des aides couplées à la vache allaitante est équivalente à la baisse du nombre de vaches.

Dans ces conditions, selon la méthode de calcul du coût de production, la rémunération permise en SMIC brut est de 1,68 par UMO et ce, sans prendre en compte la réduction du temps de travail qui découle du changement de système (nombre de vêlages). Le capital cheptel augmente légèrement avec les bœufs.

Ainsi la valeur totale du capital de l'exploitation est de 247 600 € avec un EBE de 38 800 €.

POINTS SENSIBLES

- Une bonne conduite de l'herbe est nécessaire pour faire de la croissance et vendre les bœufs avant 36 mois.

Document édité par l'Institut de l'Elevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Février 2018

Référence idele : 0018 502 007 – Réalisation : Corinne Maigret

Crédit photos : CRAPL/idele

Ont contribué à ce dossier :

Emmanuel Bechet – Gaël Benoteau – Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (Loire-Atlantique) – Tél : 02 53 46 63 17
 Bertrand Galisson – Christophe Grosbois - Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (Maine-et-Loire) – Tél : 02 49 18 78 76
 Romain Guibert – Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (Mayenne) – Tél : 02 43 67 37 37
 Gwendoline Elluin – Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (Sarthe) – Tél : 02 43 29 24 32
 Pascal Bisson – Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres – Tél : 05 49 77 15 15
 Jacques-Martial Bouet - Baptiste Cornette – Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (Vendée) – Tél : 02 51 36 82 72
 Baptiste Buczinski – Institut de l'Elevage – Tél : 02 22 74 03 80

Pour en savoir plus :

www.paysdelaloire.chambagri.fr / www.inao.gouv.fr / www.agencebio.org / www.interbev.asso.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ELEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Elevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

